

Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex
<http://www.dgfip.cgt.fr/31> // ● cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr ●

Toulouse, le 20 septembre 2019

Un reportage télé est prévu ce jour au CDIF de Toulouse-Rangueil dans le cadre d'un sujet sur la taxe foncière et, notamment, pour expliquer et valoriser nos travaux en matière de détermination et d'actualisation des valeurs locatives des locaux d'habitation.

Voilà maintenant deux ans que notre gouvernement, par le biais de la députée Valéria Faure-Muntian, étudie la possibilité de transférer la topographie de la direction générale des Finances publiques (DGFIP) vers l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Un certain nombre d'études ont été commandées, sur incitation de la Cour des Comptes, à l'inspection générale des Finances (IGF), au conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), etc

La CGT a participé à nombre de réunions présentant les diverses étapes de leurs réflexions, sans pour autant connaître à ce stade les effets qu'elles produisent. Nous avons argumenté et défendu le fait que le plan cadastral doit rester à la DGFIP.

En effet, la mission cadastrale est un tout : les missions de publicité foncière, de fiscalité directe locale, de topographie, sont toutes interconnectées.

De multiples adhérences seraient à repenser entièrement en cas de transfert, et nous savons que l'IGN n'a pas les capacités à les récupérer. Les diverses rencontres que la CGT Finances publiques a pu avoir avec ses homologues de l'Institut précisent aussi que les personnels de l'établissement ne sont en aucun cas « preneurs » de la mission cadastrale. Pour autant, notre crainte est réelle car les directeurs, quant à eux, sont favorables à ce transfert.

Après le rapport de la Cour des comptes publié en 2018, les derniers échos qui nous sont parvenus (rapport de l'IGF/CGEDD notamment) sont très inquiétants : leur « étude » stipulerait qu'un transfert du pôle cadastre, ainsi que des remaniements et les levés du bâti, seraient tout à fait envisageables.

Quant à la réévaluation du plan cadastral, qui a fait couler tant d'encre et qui a déjà coûté tant d'argent, elle pourrait être purement et simplement abandonnée !

La CGT observe, avec une lucidité et un sang-froid indispensables dans la période, les signes qu'envoie la DGFIP sur les missions, dans un contexte de fortes tensions induit par la géographie revisitée (plan Darmanin sur le nouveau réseau de proximité).

Dans ce contexte, les conditions de vie au travail sont de plus en plus dégradées.

Pour la CGT, il est indispensable d'affirmer son opposition à une réforme du Cadastre conduisant à un abandon de missions de Service Public.

La destruction de la DGFIP est « en marche ».

Toutes nos missions sont sur la sellette, de la mission topographique (volonté de transfert vers l'IGN), au contrôle fiscal (déclinaisons de la loi ESSOC), en passant par la comptabilité publique (services facturiers, services de gestion comptable et conseillers aux collectivités...), le recouvrement. La liste n'est pas exhaustive.

Après les annonces sur la déconcentration de proximité, l'externalisation du paiement des impôts et autre créances de la DGFIP dans les bureaux de tabac en est le symbole ultime.

Dès à présent, avec le nouveau réseau de proximité, les suppressions d'emplois (premières estimations à 4 900 sur trois ans à la DGFIP) impactant les quelques services de pleine

compétence qui subsisteraient vont accélérer la destruction pure et simple de tout le réseau, des missions, des droits et garanties des agents !

Les agents de la DGFIP ont bien compris ce qui est en train de se jouer dans notre secteur professionnel, en lien avec l'avenir de tous les services publics : le 16 septembre, 36 % des agents ont été en grève et dans l'action, 27 départements ont affiché des taux supérieurs à 50 %, 28 supérieurs à 40 %, et dans plus d'une dizaine d'entre eux, les agents réunis en assemblées générales ont décidé de reconduire la grève. Les actions sous diverses formes continues sur l'ensemble du territoire.

Le constat est largement partagé jusqu'à de nombreux élus : les Maisons France Services (MFS) et Maisons des services au public (MSAP) sont un service public low cost et non pérenne, servant de leurre pour supprimer autant de services de pleine compétence que possible. D'ores et déjà, plus de 1 000 suppressions de trésoreries sont prévues, plus de 100 services de gestions, une vingtaine de services de contrôle fiscal.

Suite à la forte mobilisation des agents et des élus, le gouvernement recule avec l'annonce de Gérald Darmanin sur la suspension des agences comptables et je cite : « il n'y aura aucune fermeture de trésoreries en 2020 sans l'accord des élus ».

La CGT s'oppose à la nouvelle organisation territoriale des services, à la disparition du numéraire à la DGFIP, à la substitution des accueils de proximité au profit de l'accueil sur rendez-vous, aux fermetures des trésoreries, à l'industrialisation des tâches dans des usines fiscales, au transfert de tous les pouvoirs à des directeurs locaux omnipotents et, bien sûr et avant tout, aux suppressions d'emplois à la DGFIP.

Contacts Presse :

Jean-Marc SERVEL (31) 06 81 60 89 03

Estelle MOLLO-GENE (31) 06 19 69 66 37

Fanny DE COSTER (secrétaire nationale) 06 32 08 28 36